



---

**Conférence des Parties agissant comme réunion  
des Parties au Protocole de Kyoto**

Seizième session

Glasgow, 31 octobre-12 novembre 2021

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation**

**Adoption de l'ordre du jour**

**Ordre du jour provisoire annoté**

**Note de la Secrétaire exécutive**

**Additif**

**I. Introduction**

À l'issue de consultations entreprises avec les Parties par la présidence entrante de la seizième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), la Secrétaire exécutive, en accord avec la présidence de la quinzième session de la CMP, a élaboré l'ordre du jour ci-après pour la seizième session. Le Président de la seizième session de la CMP proposera une approche pour les points respectifs de l'ordre du jour.

**II. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour ;
  - b) Élection de membres supplémentaires au Bureau ;
  - c) Organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires ;
  - d) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs ;
  - e) État de la ratification de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto.
3. Rapports des organes subsidiaires :
  - a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique ;
  - b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.



4. Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I<sup>1</sup> :
  - a) Communications nationales ;
  - b) Rapports annuels de compilation et de comptabilisation concernant la deuxième période d'engagement pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto (2019, 2020 et 2021) ;
  - c) Date d'achèvement du processus d'examen par les experts au titre de l'article 8 du Protocole de Kyoto pour la deuxième période d'engagement.
5. Questions relatives au mécanisme pour un développement propre.
6. Questions relatives à l'application conjointe.
7. Questions relatives au Fonds pour l'adaptation :
  - a) Rapports du Conseil du Fonds pour l'adaptation (2020 et 2021) ;
  - b) Quatrième examen du Fonds pour l'adaptation.
8. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
9. Rapport du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre.
10. Rapports du Comité de contrôle du respect des dispositions (2020 et 2021).
11. Rapport sur la table ronde ministérielle de haut niveau sur le renforcement du niveau d'ambition des engagements au titre du Protocole de Kyoto.
12. Questions administratives, financières et institutionnelles :
  - a) Rapport d'audit et états financiers de 2019 et 2020 ;
  - b) Exécution du budget des exercices biennaux 2018-2019 et 2020-2021 ;
  - c) Budget-programme de l'exercice biennal 2022-2023.
13. Réunion de haut niveau :
  - a) Déclarations des Parties ;
  - b) Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs.
14. Questions diverses.
15. Conclusion des travaux de la session :
  - a) Adoption du projet de rapport de la seizième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto ;
  - b) Clôture de la session.

---

<sup>1</sup> L'expression « Partie visée à l'annexe I » est définie au paragraphe 7 de l'article premier du Protocole de Kyoto.